

Genre du véhicule Minibus	Marque de fabrication F O R D (D)	Type Ford Transit 73 E3 (Bus original d'usine) Moteur M X B	Fiche d'homologation N° CH 2301 57
Constructeur Identification	FORD-WERKE Aktiengesellschaft, 5 Köln 60 (BRD) sur le plaquette du constructeur = 73 E3 devant le No du châssis = G3 73.		
Plaquette constr. N° du châssis	à droite, latéralement, près de l'entrée à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron		
Ident. du moteur	"MXB" à gauche, à l'avant en-haut sur le bloc, derrière le carter de distribution		
Importateur princ.	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich		
Véhicule homologué	prototype	Signes fixes dans code du type comme l'identification ci-haut	

Châssis			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique		
Transmission	mécanique synchronisée		
Nombre de vitesses	4	Entraînement	AR ++)
Frein de service	hydr. 2-circ., AV-dinques/AR-exp. int., assistance par dépression, s. ttes roues soupapes retardatrice à l'AV, régulatrice, s. palier, sel. charge à l'AR		
Frein auxiliaire	mécanique, exp. int., agissant sur roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein de secours		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin séparée		

Moteur	F O R D		
Marque	en V	Type	MXB
Construction	B	Temps	4
Carburant	eau	Position	avant
Refroidiss.	90,0	Nombre cylindr.	4
Alésage	1699	Course	66,8
Cylindrée	65 DIN	CV-impôt	8,65
Puissance en CV	76	a/v/min	4800
Bruit	2 pots	dB/A	200 x Ø 145 mm
Silencieux	ECE-15 *	a/v/min	4800
Mesure des gaz	ECE-10, OCE, annexe G, ch. 3+4, genre "D"		
Déparasitage			

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	3 + 1 arrière	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	Ar4 **)	Rétroviseur	gauche + droite
Cale		Attelage	-
Antivol	-		
Nombre de places	t 12	av 3	centre ar 9
Dimensions	int.	ext.	
Longueur		4430	Empattements 2690
Largeur		1960	
Hauteur		2030	Vole av 1650 ar 1590
Porte à faux	lat.		
	av	740	
	ar	1000	Braquage g 10950 d 10750

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	710	630	1340
Charge utile	225	615	840
Poids total	935	1245	2180
Garantie fabr.			2400
Dimens. pneus	195 R 14 C	195 R 14 C	(Variantes +)
Pty / bar	6 / 2,5	6 / 2,5	voir
Charge	1380	1380	remarques)
pour V max	120	120	

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Garantie poids remorquable avec frein	-
Garantie poids remorquable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	3250
Poids remorquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	118 km/h
Vitesse maximale testée	- km/h

Équipement §)	
Feux de route	CR ou SCR (R)
Feux de croisement	CR ou SCR (R)
Feux de position	A (R) dans phares
Feux rouges	R-S1 (R)
Feux stop	R-S1 (R)
Clignoteurs	av 1 (R) ar 2a (R)
Catadioptres	av ar I (R)
Feux de gabarit	av ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2 séparés
Essuie-glace	2 balais avec/contre-essuie-glace
Avertisseurs	MOTORCRAFT TP4R 556 + TP4R 557 ou d'autres modèles expertisés selon fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Minibus		
Marque et type	F O R D (D) Transit		
Homologation			
N°	CH 2301 57		
Carrosserie	limousine		
Places	total 12	avant	3
Poids à vide	1340	Carburant	H
Charge utile	-	CV-impôt	8,65
Poids total	2400	Cylindrée	1699

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.
- +) Variante de pneus : 185 SR 14 Reinforced AV 1270 (2,7) AR 1270 (2,7) V-max 180 km/h
185 R 14 C 6 PR 1340 (3,0) 1340 (3,0) 120 km/h
- ++) Démarrage : démultiplication exigée dans le pont arrière 5,14; indiquée par code "2" sur la plaquette du constructeur dans la rubrique "Axe". Doit être contrôlé.
- §) Équipement : plaque indiquant le nombre de places et signalisation des sorties de secours (porte à droite au centre + porte arrière); tachygraphe exigé pour le transport professionnel de personnes.
Important:
Contrôler l'espace entre les dossiers des sièges situés les uns derrière les autres (distance minimale 650 mm; cette valeur est atteinte en diminuant l'épaisseur des rembourrages par la pose de boutons).